



Jean-Philippe Lincourt

Contactez Jean-Philippe Lincourt

Par courriel
jplincourt@belleaulapointe.com

Par téléphone
514.987.6685

Profil de Jean-Philippe Lincourt

Année d'admission au Barreau
2004

Formation
Baccalauréat en droit, Université de Montréal, 2002
Certificat en droit chinois, China University of Political Science and Law, 2002

Reconnaisances

The Best Lawyers in Canada,
Litige – Actions collectives

Portrait

Jean-Philippe Lincourt est membre du Barreau du Québec depuis 2004.

Il s'est joint à l'équipe de Belleau Lapointe en 2018, après avoir pratiqué depuis le début de sa carrière au sein d'importants cabinets québécois.

Au cours de sa pratique, Jean-Philippe a acquis une expérience particulière en matière d'actions collectives, et ce, tant en demande qu'en défense. À ce titre, il a été impliqué dans la gestion de dossiers d'envergure nationale et a participé à des procès au mérite de longue durée et à des séances de négociation multipartite.

Jean-Philippe figure par ailleurs depuis 2015 dans la publication The Best Lawyers in Canada®, Litige — Actions collectives.

En outre, il représente ses clients devant toutes les instances judiciaires et administratives, et ce également dans les domaines du litige civil et commercial, de la responsabilité professionnelle, du droit des assurances et du droit de la construction.

Jean-Philippe est également impliqué dans la communauté sportive montréalaise et a siégé sur les conseils d'administration de Tennis Montréal et de la Commission sportive de Montréal, deux organismes ayant pour mission de promouvoir la pratique du sport à Montréal.



Parutions

- *Revue annuelle de la jurisprudence marquante en matière de recours collectifs* - Conférence donnée dans le cadre du Colloque annuel du Barreau du Québec en recours collectif 2012.
- LINCOURT, Jean-Philippe et SAINT-ONGE, Jean, *La définition du groupe : pierre angulaire du recours collectif*, *Développements récents en recours collectifs 2008*, Éditions Yvon Blais, 2008.
- *Les critères d'approbation d'un règlement* – Conférence donnée dans le cadre du Colloque annuel du Barreau du Québec en recours collectif 2006.



Mandats

- Représentation d'une institution financière dans le cadre d'une action collective touchant à la protection des renseignements personnels.
- Implication, en demande et en défense, dans plusieurs actions collectives en matière de responsabilité du fabricant, impliquant ou non des rappels de produits, et ce, tant dans les secteurs des appareils médicaux, des véhicules automobiles ou encore des produits de consommation.
- Représentation de congrégations religieuses dans le contexte d'actions collectives déposées en raison d'abus sexuels commis envers les membres du groupe. L'un de ces dossiers a donné lieu au premier jugement au mérite en cette matière au pays : *Tremblay Lavoie*, 2014 QCCS 3185 (CanLII).
- Implication, en demande et en défense, dans le cadre d'actions collectives en matière d'incidents catastrophiques.
- Implication, en demande et en défense, dans plusieurs actions collectives dans le domaine du droit de la consommation.
- Implication, en demande et en défense, dans plusieurs actions collectives en matière d'environnement, dont plusieurs ont progressé au-delà du stade de l'autorisation.
- Représentation de courtiers d'assurance et d'assureurs dans plusieurs dossiers de responsabilité professionnelle. Voir notamment : *Labranche Sécurité nationale, compagnie d'assurances*, 2011 QCCS 2429 (CanLII).
- Implication dans plusieurs dossiers de litige commercial en matière de relations locateur/locataire et en matière de sûretés.
- Implication dans plusieurs dossiers pour le compte d'un important gestionnaire d'assurance en matière de responsabilité professionnelle.
- Implication dans plusieurs dossiers de droit disciplinaire et ce, tant auprès des Comités de discipline de plusieurs ordres professionnels, dont le Barreau du Québec, qu'auprès de la Chambre de la sécurité financière.